

CREDIT DE CAISSE		
Institution	Etablissement de crédit	
Description	Autorisation de découvert sur compte bancaire. Il n'est pas nécessaire de préciser à quoi les fonds vont être utilisés ni la durée de l'emprunt, ce qui fait du crédit de caisse un produit flexible mais coûteux.	
Objet financé	Besoins à court terme divers, prioritairement liés au cycle d'exploitation	
Garantie	Par exemple caution personnelle et/ou gage sur fonds de commerce	
Bénéficiaire	Personne morale	Oui
	Indépendant	Oui
	Autres éléments	/
Modalités techniques	Montant	Ni maximum ni minimum absolu NB : si > € 100.000 - 150.000, envisager un straight loan en alternative
	Durée	Indéterminée ou déterminée (type un an renouvelable)
	Remboursement	Le remboursement se fait lors de l'échéance finale
Coûts	Intérêts	10-14% sur montant journalier utilisé (indicatif)
	Autres frais	1% de commission sur montant non utilisé (indicatif) Frais de dossier
Critères	De recevabilité	/
	D'octroi	Critères classiques tels que : crédibilité de l'entreprise/du projet et de l'entrepreneur, secteur, rentabilité, potentiel de croissance, structure financière, capacité de remboursement, objet à financer, apport propre, garantie proposée
Dossier de demande	Introduction	Via entrepreneur
	Documents	Business plan ; plan financier ; annexes
	Durée traitement	1 à 4 semaines (indicatif)
	Autres	/
Lien internet	Institution	Liste établissements de crédit : www.fsma.be + www.febelfin.be Voir aussi www.financementdesentreprises.be
	Ecosubsibru	/

